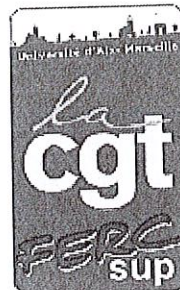


LISTES CGT : "AVEC VOUS !"



La CGT vous propose deux listes et un projet pour le Conseil d'UFR Sciences.

Pour nous, pas question de promesses mirobolantes, le Conseil d'UFR ayant un rôle limité et essentiellement consultatif. Notre volonté est de mettre en avant les problématiques locales des différents sites de l'UFR, les besoins des personnels, d'être au plus près du terrain et de la réalité de chacun. Voter CGT c'est s'assurer que vos problèmes, vos revendications seront portés à la connaissance des instances et défendus auprès de la direction.

RÔLE DE L'UFR

- 3 campus principaux : St Charles, St Jérôme et Luminy.
- Rôle essentiellement consultatif.
- Définition des objectifs d'enseignement et des orientations pédagogiques.
- Organisation pratique des enseignements et de la formation continue.
- Organisation du contrôle des connaissances et des compétences.
- Elaboration et modification des statuts et règlement intérieur.
- Campagnes de recrutement.
- Classement des candidat.es aux promotions.
- Elaboration et vote du budget de l'UFR.
- Définition des objectifs et des orientations de recherche.
- Relations intra ou extra-universitaires.

LES VALEURS DE LA CGT

- ◆ **Défense des salarié.es** et protection de leur santé physique et mentale.
- ◆ **Amélioration** des conditions de travail.
- ◆ **Egalité** femme-homme.
- ◆ Un **salaire** décent pour tou.tes.
- ◆ Défense et amélioration du **service public**.
- ◆ Défense du **statut des fonctionnaires**.
- ◆ Lutte **contre la précarité**.
- ◆ **Entraide et Solidarité**.
- ◆ **Justice sociale**.
- ◆ **Implication de tou.tes** dans la gestion de leur outil de travail et de leur entreprise.

NOTRE ACTION DANS LE CONSEIL D'UFR

✓ Pluralisme :

C'est la confrontation des points de vue qui fait la richesse des débats et des décisions. Nous serons présent.es comme contre-pouvoir et pour empêcher l'entre-soi.

✓ Porter la voix des personnels, quels que soient le statut et la fonction :

Nous vous informerons des points à l'ordre du jour; nous solliciterons vos réactions, vos avis et vos demandes, que nous porterons à la connaissance du Conseil d'UFR.

✓ Transparence et démocratisation :

Nous veillerons à la plus grande transparence et équité au niveau du budget, de la répartition des cours, des recrutements et des promotions. Nous demanderons la consultation des personnels de l'UFR pour tous les projets majeurs.

✓ Promotion des interactions horizontales :

Les experts, dans tous les domaines, ce sont ceux qui font le travail, qui sont confrontés aux problèmes du quotidien. Bien souvent, les difficultés que nous rencontrons pourraient être solutionnées rapidement si les personnels des différents services en interaction pouvaient se parler plutôt que de passer par la hiérarchie. Nous voulons promouvoir ces interactions horizontales à chaque fois qu'elles peuvent être utiles.

✓ Amélioration des conditions de travail :

Dans de nombreux services, de nombreuses unités de recherche, vous rencontrez des conditions de travail dégradées (surcharge de travail, burn-out, placardisation, maltraitance, autoritarisme...). Nous dénoncerons les situations dégradées dont nous aurons connaissance, et exigerons des améliorations.

✓ Porter à la connaissance des instances les problèmes spécifiques des différents sites.

✓ Lutter contre le "nomadisme" :

De nombreux personnels sont contraints d'intervenir sur plusieurs sites (parfois trois dans la même journée). C'est une perte de temps et d'argent, de la fatigue et du stress sur la route, des risques d'accidents... Dans l'intérêt des personnels concernés nous lutterons contre ces déplacements contraints.

✓ ADE, le casse-tête :

Enseignants, personnels de scolarité, étudiants, tous dénoncent les problèmes liés à l'utilisation du logiciel d'emploi du temps ADE. Nous demanderons qu'une concertation entre les utilisatrices soit organisée et que les améliorations nécessaires soient apportées à ce logiciel.

✓ Lutter contre l'externalisation des services et la précarité.

✓ S'opposer à l'augmentation des droits d'inscription :

L'augmentation des frais d'inscription pour les étudiant.es étranger.ères hors communauté européenne est la porte ouverte à la généralisation de l'université payante et à la sélection sociale. Dans toutes les instances nous nous opposerons à cette remise en cause du service public de l'enseignement supérieur et lutterons pour le maintien de l'accès de tou.tes à l'enseignement supérieur.